

MODE D'EMPLOI

1 Je dépose mes déchets alimentaires dans le bac central.

2 Je recouvre avec un peu de broyat depuis les bacs latéraux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 30% des ordures ménagères peuvent se composter !



QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

- Le compostage est un processus biologique qui transforme la matière organique grâce à des micro-organismes en présence d'eau et d'air.
- Le contenu du composteur sera collecté et mis en maturation sur une plateforme de compostage. Le compost ainsi obtenu servira d'engrais pour l'agriculture.

traitdunion-com.fr



**métropole
GrandNancy**

Soutenu par


**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agr. • Mobilier • Accélérer

Contactez un maître composteur du Grand Nancy :
compostage@grandnancy.eu
Tél. 03 83 91 83 56
dechets.grandnancy.eu